

ANNEXES RÈGLEMENT SPORTIF LIGUE SUD CATAMARAN

Article 1 : Le championnat régional

Le « Championnat SUD » fait office de championnat régional pour la Ligue de Voile SUD.

Les catégories admises : Intersérie Catamaran C1/C3/C4

Article 2 : Liste des étapes du « Championnat SUD »

8 étapes au programme (dont 5 sélectives France Espoirs) :

Étapes	Dates	Lieux	Gradation
#1	16 novembre 2025	CV Bormes les Mimosas	5B
#2	7 décembre 2025	Cannes Jeunesse	5B
#3 + Sélective France N°1	7 et 8 février 2026	CN Mandelieu	5A
#4 + Sélective France N°2	29 fév et 1 mars 2026	Cannes Jeunesse	5A
#5 + Sélective France N°3	28 et 29 mars 2026	CV Bormes les Mimosas	5A
#6 + Sélective France N°4	11 et 12 avril 2026	CN Sainte-Maxime	4
#7 + Sélective France N°5	6 et 7 juin 2026	Embrun	5A

Article 3 : Montant des inscriptions d'une épreuve de flotte partagée

Pour la flotte collective (bateau fourni par l'organisateur), l'inscription sera de 30.00€/jour/équipage par bateaux.

Article 3 : Validation d'épreuve et classement

- Pour une épreuve, 1 course sera retirée à partir de 3 courses validées.
- Pour le classement du Championnat SUD :
 - 1 épreuve sera retirée à partir de 4 épreuves validées
 - 2 épreuves seront retirées à partir de 7 épreuves validées
- Il n'y a pas de nombre limite de course maximum par jour.

Article 4 : Podiums

- Pour chaque étape, les 3 premiers seront récompensés dans les catégories suivantes :
 - C1 + 1^{er} équipage féminin
 - C3 + 1^{er} équipage féminin
 - C4 + 1^{er} équipage féminin
- À l'issue du « Championnat SUD », un titre de Champion(ne) régional(e), sera remis aux premiers(ères) pour les catégories énumérées ci-dessus.

Article 5 : Sélections Championnat de France

Catégories admissibles aux Championnats de France minimes & Espoirs :

Catégories	Tranches d'âge	Années de naissance
Tyka	12-14 ans	2012-2014
Nacra 15	14-20 ans	2006-2012

- Concernant la catégorie d'âge, l'année civile fait foi et non la date d'anniversaire.

Article 6 : Annexe parcours départ vent de travers

Les modifications ci-dessous seront appliquées lors de l'envoi de la flamme numérique N°1 sur le bateau comité, au plus tard à l'envoi du pavillon orange.

- Parcours à effectuer : Parcours T1

- Modifications

IC 6.3 : Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé avec un signal sonore 2 minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.

IC 12 Le Départ :

12.1 La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course au vent et le côté parcours d'une marque sous le vent du bateau comité.

Modification de RCV 17 :

Quand, au signal d'avertissement, la route vers la première marque est à environ quatre-vingt-dix degrés du vent réel, un catamaran engagé sous le vent d'un autre catamaran sur le même bord pendant les 30 dernières secondes avant son signal de départ, ne doit pas naviguer au-dessus de sa route la plus courte qui franchit la ligne de départ jusqu'à la première marque tant qu'ils restent engagés, si, de ce fait, l'autre catamaran est contraint d'agir pour éviter un contact, sauf si ce faisant, elle passe rapidement derrière l'autre catamaran.

Après le passage de la première marque, si un catamaran en route libre derrière devient engagé à moins de deux fois sa longueur de coque sous le vent d'un catamaran sur le même bord, il ne doit pas naviguer au-dessus de sa route normale tant qu'ils restent sur le même bord et engagés dans les limites de cette distance sauf si, ce faisant, il passe rapidement derrière l'autre bateau.

Cette modification de la RCV 17 est autorisée à titre d'expérimentation par la CCA le 5 novembre 2025 pour l'ensemble des régates du championnat régional SUD.

Modification de RCV 26 :

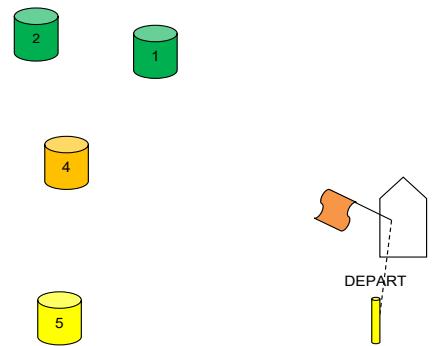
Départ en 3mn :

Minute avant le signal de départ	Signal visuel	Signal sonore	Signification
3	Pavillon de classe	Un	Signal d'avertissement
2	Pavillon Noir	Un	Signal préparatoire
1	Pavillon Noir affalé	Un long	Une minute
30 secondes	aucun	Un coup de siflet	Début application RCV 17
0	Pavillon de classe affalé	Un	Signal de départ

Modification de la RCV 29.2 :

Quand, au signal de départ, le comité de course identifie un bateau ou plus qui sont du coté parcours de la ligne de départ ou ceux qui auxquels la règle 30 s'applique, le comité de course peut signaler un rappel général (envoi du Premier Substitut avec deux signaux sonores). Le signal d'avertissement pour un nouveau départ pour la classe rappelée doit être fait une minute après l'affalé du Premier Substitut (un signal sonore) et les départs pour toutes autres classes suivantes doivent succéder au nouveau Départ.

Parcours T1 :



Toutes les marques sont à laisser à bâbord.
3B / 3T sont une porte

Parcours T1 C4 :
Départ, 5, 3B/3T, 4, 3T, Arrivée

Parcours T1 C1 C3 :
Départ, 5, 3B/3T, 1, 2, 3T, Arrivée

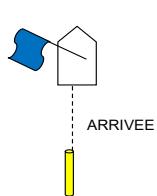
Marques :

Classes	Départ	Parcours	Arrivée
C1/C3	Bateau comité Frite Jaune	Défini ci-dessous	Bateau arrivée Bouée Frite Jaune
C4	Bateau comité Frite Jaune	Défini ci-dessous	Bateau arrivée Bouée Frite Jaune

Les marques 1 / 2 / 3B / 3T sont des bouées cylindriques vertes géostationnaires

La marque 4 est une bouée cylindrique orange géostationnaire

La marque 5 est une bouée cylindrique jaune géostationnaire



Article 7 : Vos interlocuteurs

Ludovic SIGURET : Élu responsable du secteur « Catamaran »

Benoît FOURNIER : Cadre Technique - Coordinateur de la série

Mylène CUILLA : Cadre administrative – Secteur sportif